



FORMATION

Actualité PLFSS 2021

Médicaments & DM



Partie 1 : Mercredi 14 Octobre 2020 (9h - 12h30) - Premier tour d'horizon du PLFSS concernant les produits de santé

Partie 2 : Mercredi 25 Novembre 2020 (9h - 12h30) - Dernières évolutions du PLFSS concernant les produits de santé

Inscription possible pour la 1ère et/ou la 2ème partie (voir bulletin d'inscription)



PRÉSENTATION

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Intervenants :

Maître Eric NIGRI

Avocat à la Cour, Expert en Droit réglementaire & Droit public des produits de Santé

Date :

Partie 1 - Mercredi 14 Octobre (9h00 - 12h30)

Premier tour d'horizon du PLFSS concernant les produits de santé

Partie 2 - Mercredi 25 Novembre (9h00 - 12h30)

Dernières évolutions du PLFSS concernant les produits de santé

Personnes concernées :

Professionnels des départements Direction, R&D, Juridique et Légal, Affaires Réglementaires, Market Access, Médical, des industriels du secteur des Médicaments et du DM ou nouveaux venus dans ces secteurs : laboratoires pharmaceutiques, start-ups, biotechnologies... concernés par la réglementation des produits de santé et leur accès au marché.

Méthodes pédagogiques :

Exposés, exemples concrets et discussions.

Qu'attendre de cette formation (Objectif):

Une veille attentive et efficace sur l'actualité législative la plus récente concernant la réglementation des produits de santé et une anticipation des enjeux et impacts sur l'accès au marché

- Comprendre le champ et le contenu des nouvelles mesures législatives sur les produits de santé
- Anticiper les avancées ou impacts éventuels par rapport à l'état antérieur
- Anticiper les nouvelles obligations ou contraintes pour les industriels
- Apprécier les enjeux en termes d'accès au marché
- Être force de propositions pour faire évoluer les mesures du PLFSS
- Planifier la mise en application des nouvelles mesures ou obligations
- Gérer la période de transition le cas échéant

Moyens pédagogiques :

Ordinateur
Présentations
Questionnaire d'évaluation
Questionnaire de satisfaction

Modalité de reconnaissance de la formation :

Remise d'une attestation de fin de formation à chaque participant.



PROGRAMME

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

14 Octobre 2020 (9h - 12h30)

PARTIE 1 - Premier tour d'horizon du PLFSS concernant les produits de santé

09h00 Accueil des participants et tour de table de leurs attentes

- Evaluation des connaissances : Pré-tests oraux

09h15 Présentation du PLFSS concernant les médicaments (Diaporama)

- Le contenu des mesures principales
- Les avancées /impacts éventuels
- Les axes de critique (optionnel)
- Leur date de mise en application (immédiate ou différée)

10h30 Discussion (Questions/Réponses)

11h00 Présentation du PLFSS concernant les DM (Diaporama)

- Le contenu des nouvelles mesures
- Les avancées /impacts éventuels
- Les axes de critique (optionnel)
- La date de mise en application (immédiate ou différée)

12h00 Discussion (Questions/Réponses)

12h15 Les prochaines étapes du calendrier PLFSS

12h30 Fin de la 1ère partie



PROGRAMME

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

25 Novembre 2020 (9h - 12h30)

PARTIE 2 - Dernières évolutions du PLFSS concernant les produits de santé

09h00 Accueil des participants et tour de table de leurs attentes

- Evaluation des connaissances : Pré-tests oraux

09h15 Retour sur l'évolution du PLFSS concernant les médicaments (Diaporama)

- Le contenu des mesures « définitives »
- Les éventuelles suppressions ou adjonction de mesures nouvelles
- Le calendrier de mise en application
- Les leviers d'action (optionnel)

10h30 Discussion (Questions/Réponses)

11h00 Retour sur l'évolution du PLFSS concernant les DM (Diaporama)

- Le contenu des mesures « définitives »
- Les éventuelles suppressions ou adjonction de mesures nouvelles
- Le calendrier de mise en application
- Les leviers d'action (optionnel)

12h00 Discussion (Questions/Réponses)

12h15 Les dernières étapes avant l'adoption définitive du PLFSS

12h30 Fin de la 2ème partie



FORMULAIRE

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Bulletin individuel à compléter en ligne ou à photocopier, compléter et nous retourner par fax au 01.60.08.00.22 (A l'attention du Cabinet White-Tillet -IFEP) ou par mail (ifep@white-tillet.com).

Le Cabinet WHITE-TILLET est enregistré pour la formation sous le n°11755548575 auprès du préfet de région d'Ile-de-France et DPC n°8678

FORMATION : PLFS 14 Octobre & 25 Novembre 2020

Les prix proposés sont par compte client

Partie 1 ou Partie 2 :

- 1er participant (ou DPC) : 400€ HT soit 480€ TTC
- 2ème participant : 300€ HT soit 360€ TTC
- 3ème participant : 250€ HT soit 300€ TTC
- À partir du 4ème participant : 80€ HT/ participant supplémentaire soit 96€ TTC

Parties 1 et 2 :

- 1er participant (ou DPC) : 700€ HT soit 840€ TTC
- 2ème participant : 600€ HT soit 720€ TTC
- 3ème participant : 500€ HT soit 600€ TTC
- À partir du 4ème participant : 160€ HT/ participant supplémentaire soit 192€ TTC

Participant

Pour valider votre inscription et recevoir votre attestation de formation merci de compléter tous les champs du formulaire.

	PARTIE 1	PARTIE 2
Médecin Pharmacien	Inscrit à l'ordre	No de RPPS / ADELI* :
Mme M. Docteur Professeur		
Nom :	Nom jeune fille* :	
Prénom :	Date de Naissance* :	
Entreprise ou Organisme (raison social) :		
Adresse de convocation :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :		
E-mail :		
Fonction :		

** Information supplémentaires obligatoires en cas de DPC*

Etablissement à facturer

- Entreprise ou organisme du participant
- Prise en charge par organisme collecteur (merci de remplir tous les champs suivants)

Organisme collecteur (raison sociale) :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation

Responsable formation ou chargé de la gestion administrative

Mme M. Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :

E-mail :

N° bon de commande à reporter sur la facture :

Mode de règlement

- Par Chèque libellé à l'ordre du cabinet WHITE-TILLET
- Par virement bancaire à l'ordre de :
 - « WHITE-TILLET », LCL Bourges Chancellerie – Banque : 30 002
 - Guichet : 05 738 - No de compte : 00 000 702 12 Q - Clé : 75
 - IBAN FR74 3000 2057 3800 0007 0212 Q75
 - BIC : CRLYFRPP

Votre inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription signé et du règlement des frais d'inscriptions. La signature de ce bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées dans le programme de cette formation.

Déclare avoir pris connaissance des conditions de vente.

Nom : Prénom : Date :

Fonction : Signature :



INFORMATION

Contact : ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Horaires

Formation : 9h00 - 12h30

Renseignements

WHITE-TILLET-IFEP
24, rue Gambetta
77400 Lagny-sur-Marne
Tél : 01.60.08.43.85
Fax : 01.60.08.00.22
E-mail : ifep@white-tillet.com

Participation

Partie 1 ou Partie 2 :

1er participant (ou DPC) :	400€ HT soit 480€ TTC
2ème participant :	300€ HT soit 360€ TTC
3ème participant :	250€ HT soit 300€ TTC
À partir du 4ème participant :	80€ HT/ participant supplémentaire soit 96€ TTC

Parties 1 et 2 :

1er participant (ou DPC) :	700€ HT soit 840€ TTC
2ème participant :	600€ HT soit 720€ TTC
3ème participant :	500€ HT soit 600€ TTC
À partir du 4ème participant :	160€ HT/ participant supplémentaire soit 192€ TTC

Remise pour les membres de Team-PRRC sur justificatif de cotisation à jour

Questions écrites préalables

Si vous souhaitez poser certaines questions aux intervenants préalablement à la session de formation, merci de les faire parvenir à l'adresse suivante :

WHITE - TILLET - IFEP
24, rue Gambetta - 77400 Lagny-sur-Marne
Ou par :
Fax : 01 60 08 00 22
E-mail : ifep@white-tillet.com

Les réponses aux questions, seront apportées par ces derniers lors de la formation

Inscription

Dès réception de votre bulletin d'inscription, une convention de formation vous sera adressée, accompagnée de votre convocation. Votre inscription sera considérée comme définitive après l'envoi de votre convention formation.

Mode de paiement

Vous pouvez payer en ligne ou nous adressez un chèque à l'ordre du cabinet WHITE-TILLET, ou un virement après réception de la facture, en mentionnant le nom du ou des participants sur le bulletin d'inscription. Toute formation commencée sera due en totalité.

Annulation

Annulation : pour toute annulation reçue deux semaines au moins avant la formation, seuls les frais d'inscription payés seront remboursés. Au-delà, ils seront dus en totalité quel que soit le motif de l'annulation (y compris en cas de mouvements de grève ou de difficultés techniques ou climatiques perturbant les transports).

Transfert d'inscription sur une autre session de formation : les transferts seront acceptés moyennant des frais supplémentaires de 90 € par journée de formation.

Remplacements : les remplacements de stagiaire seront admis.

Les demandes d'annulation, de transfert et de remplacement devront être formulées par écrit et adressées impérativement par e-mail (ifep@white-tillet.com) pour être prises en compte.

Annulation des organisateurs : les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler cette formation à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Dans la mesure du possible, les stagiaires inscrits seront avertis par écrit. Seuls les frais d'inscription payés seront remboursés, tout comme dans l'hypothèse d'une annulation due à un cas de force majeure survenu notamment le jour même de la formation.